

Couteau : 10 cm

Coquille St-Jacques : 11 cm

Période d'ouverture en Baie de Seine variable d'année en année

## Agissons pour une pêche durable et responsable !

Respectons les tailles, quantités et périodes de pêche autorisées.

Ne transformons pas l'estran sableux en un champ de labour.

Remettons les pierres soulevées dans leur position initiale.

Limitons notre pêche à notre consommation personnelle.

Relâchons les femelles de crustacés portant des œufs.



le numéro des secours est le

196

Informations valables dans le Calvados au 14 novembre 2022  
[www.calvados.gouv.fr/peche-de-loisirs-r641.html](http://www.calvados.gouv.fr/peche-de-loisirs-r641.html)

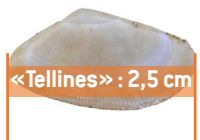


Pour connaître l'état sanitaire de votre site de pêche  
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)

Quota pour les coquillages : 5 kg maximum par pêcheur



Moule : 4 cm



«Tellines» : 2,5 cm



Coque : 2,7 cm



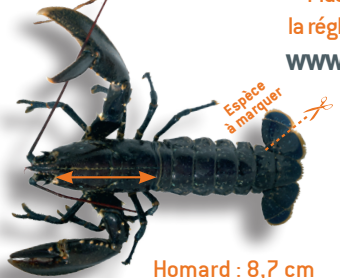
Palourdes : 4 cm



Etrille : 6,5 cm

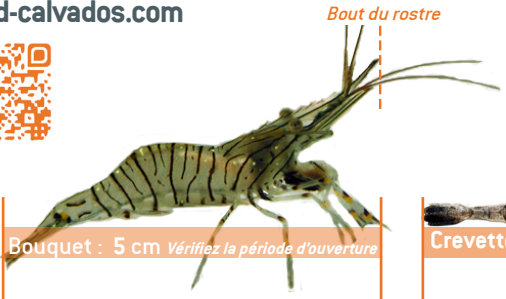
Tourteau : 14 cm

Plus d'infos sur les sites, les espèces,  
la réglementation et les bonnes pratiques  
[www.pecheapied-calvados.com](http://www.pecheapied-calvados.com)



Espèce à marquer

Homard : 8,7 cm  
de la base de l'oeil jusqu'au premier anneau



Bout du rostre

Bouquet : 5 cm Vérifiez la période d'ouverture



Crevette grise : 3 cm

Un programme développé par



VALLÉE DE L'ORNE

avec le soutien de

